Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 49 (1920)

Heft: 6

Rubrik: Les lectures morales et littéraires à l'école primaire d'après la commission du "Livre de lecture" [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les lectures morales et littéraires à l'école primaire

D'APRÈS LA COMMISSION DU « LIVRE DE LECTURE »

(Suite.)

M. le chanoine Quartenoud a abandonné aux soins de la Commission la tâche de présenter un rapport sur le projet de refonte de la partie morale du *Livre de lecture*. Il eût été plus compréhensible que l'auteur du projet se soit chargé lui-même de ce travail.

Nous nous bornerons donc à rappeler en quelques lignes les idées directrices qui ont guidé la Commission dans la préparation du projet.

La morale, pour plaire aux enfants et laisser dans leur intelligence et leur cœur une trace profonde, doit être présentée, tout particulièrement dans les cours inférieur et moyen de l'école primaire, sous forme d'exemples, de faits, de récits puisés dans le milieu local ou répondant tout au moins à la mentalité du jeune âge. C'est l'exemple, plus que le précepte, qui entraîne. C'est encore l'exemple qui fait saisir le précepte et lui prête la vie.

En second lieu, la morale qui se dégage des faits présentés, doit faire acquérir aux enfants les qualités propres aux enfants, et celles qu'ils devront posséder lorsqu'ils seront adultes. Elle doit également les prémunir contre les défauts correspondants.

Les défauts propres au peuple fribourgeois doivent être soigneusement mis en relief avec les funestes conséquences qu'ils entraînent. Ainsi en est-il, en particulier, de l'abus des boissons alcooliques, de l'imprévoyance, de l'esprit de critique systématique et d'apathie, du manque d'esprit d'observation et d'initiative et du manque d'exactitude.

Les faits doivent être narrés avec beaucoup de naturel et de simplicité, plaire par eux-mêmes et par la manière dont ils sont présentés.

On a fait disparaître, dans le projet, certains chapitres du livre actuel du degré moyen, qui constituent des dissertations aussi savantes qu'assommantes, ceux de Hamman, en particulier, qui dépassent de cent coudées la portée des élèves d'un degré moyen, et qui ont toujours fait le supplice des élèves et des maîtres.

Les chapitres renfermés dans le projet ont été puisés à différentes sources : quelques-uns ont dû subir certaines modifications pour répondre aux desiderata de la Commission. Tel qu'il est, nous avons la conviction que ce projet réalise un progrès sur la partie morale actuelle du *Livre de lecture* du degré moyen.

Fribourg, le 2 mars 1920.

Le Président : F.-J. Oberson.

Pour la Commission du Livre de lecture.

Copie conforme.